

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 MAI 2022**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE DIX-SEPT MAI, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENCE DE NATHALIE BEAUVY.

Date de la convocation : 11 mai 2022

ETAIENT PRÉSENTS :

Président :

Vice-présidents : Nathalie BEAUVY, Éric MOISAN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Jean-Luc COUELLAN, Josianne JEGU, Jean-Luc BARBO, Catherine DREZET, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, David BURLLOT.

Claudine AILLET, Marie-Paule ALLAIN, Jérémy ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHÉL, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Suzanne BOURDÉ, Nathalie BOUZID, Thibault CARFANTAN, Daniel COMMAULT, Guy CORBEL, Jean-François CORDON, Stéphane de SALLIER DUPIN, Benoît DESPRES (*suppléant de Benjamin GUILLERME-JUBIN, absent*), Nicole DROBECQ, Céline FORTIN, Alain GENGE, Alain GOUEZIN, Serge GUINARD, Philippe HELLO, Sylvie HERVO, René LE BOULANGER, Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY, David L'HOMME, Joël LUCIENNE, Valérie MORFOUSSASSE, Jean-Luc PECHEUX (*suppléant de Christophe Robin, absent*), Nicole POULAIN, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Thierry ROYER, Fabienne TASSEL, Laurence URVOY.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Stéphane de SALLIER DUPIN donne pouvoir à Caroline MERIAN,
- Thierry GAUVRIT donne pouvoir à Christelle LEVY,
- Catherine MOISAN donne pouvoir à Michel RICHARD,
- Claudine MOISAN donne pouvoir à Jean-Luc GOUYETTE,
- Yannick MORIN donne pouvoir à Pierre LESNARD,
- Michel VIMONT donne pouvoir à Catherine LELIONNAIS,
- Thierry ANDRIEUX, Yvon BERHAULT, Marie-Madeleine BOURDEL, Laurence HAQUIN, Philippe HERCOUET, Renaud LE BERRE, Marc LE GUYADER, Anne-Gaud MILLORIT.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Jean-François CORDON

Délibération n°2022-045

Membres en exercice : 69 Présents : 55

Absents : 14

Pouvoirs : 6

<p>AFFAIRE GÉNÉRALES COMpte RENDU DES DELIBERATIONS PRISES PAR LE BUREAU PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</p>

L'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Président doit rendre compte des délibérations prises par le Bureau dans le cadre des délégations accordées.

Vu la délibération n°2022-015 du 8 mars 2022, relative aux délégations octroyées au Bureau par le Conseil communautaire,

Après cette présentation :

Le Conseil communautaire prend acte des délibérations prises par le Bureau lors de la séance du 26 avril 2022 :

– **Conventionnement**

- Délibération n°2022_035 – Transitions écologiques et énergétiques – Convention 2022 pour le suivi de l'eutrophisation du lac de Jugon
- Délibération n°2022_039 – Habitat – Economie – Etude Emploi-Logement – Lancement de l'étude et demande de financement à Action Logement

– **Finances**

- Délibération n°2022_036 – Garantie d'emprunt – SA HLM « Armorique Habitat » - Acquisition de 2 pavillons en VEFA à Lamballe-Armor
- Délibération n°2022_037 – Garantie d'emprunt – SA HLM « Armorique Habitat » - Acquisition de six logements en VEFA à Pléneuf-Val-André
- Délibération n°2022_038 – Garantie d'emprunt – SA HLM « La Rance » - Acquisition de quatre logements en VEFA à Lamballe-Armor

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le **24 MAI 2022**

Le Président,
Thierry ANDRIEUX



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le

25 MAI 2022

De l'affichage le

25 MAI 2022

Pour le Président,
Par déléguation,

Directrice Générale Adjointe des Ser.
Anne-Claire GUILLET